



## **Cahier des charges du préparateur physique (100 % ou 50 %)**

- Participation aux entraînements des équipes M14 à M21 (interventions partielles et ciblées)
- Contacts réguliers avec le secteur médical (médecin(s) – physio(s))
- Programme de réhabilitation avec les joueurs blessés
- Travail de réhabilitation avec les joueurs blessés
- Planification et réalisation des tests
- Fiche individuelle pour chaque joueur
- Planification et réalisation des entraînements physiques individuels
- Planification des périodes de préparation